

ATTESTATION INDIVIDUELLE de FIN de FORMATION

Je soussigné Régis TERCIER, représentant légal de l'organisme de formation FORMACAN

N° 8226 01 505 26

Certifie que Monsieur : ALVES Philippe

A suivi la formation : **IRATA Travaux sur cordes Niveau 1**

Au cours de la période du 16 au 20 Décembre 2019, soit une durée de 35 heures.

Objectif(s) de l'Action

Un technicien d'accès à la corde niveau 1 doit être capable d'exécuter une gamme limitée de tâches d'accès à la corde requises par ses employeurs, sous la supervision d'un technicien d'accès à la corde IRATA niveau 3.

Nature de l'action de Formation

Action en présentiel visant à l'adaptation et au développement des compétences (Article L 6313-1)

Resultats de l'évaluation des acquis

Applique Partiellement	Niveau Requis	Commentaires
	Х	
	Х	
	Х	
	X	
	Х	
	Х	
	Х	
		Partiellement X X X X X X X X X X

La certification IRATA est valable 3 ans. Il faudra recycler ou profiter de passer au niveau supérieur (selon critères) avant la date d'expiration.

Conditions d'évaluation : contrôle final théorique (écrit) et pratique par un assesseur indépendant

Pour servir et valoir ce que de droit Fait à Mirmande, le 23/12/2019 Régis TERCIER- Gérant FORMACAN





26270 MIRMANDE - FRANCE SIRET: 489 749 150 00012

CENTRE DE FORMATION OCCITANIE Rue du Montcalm - Hôtel d'Entreprises n° 9

09220 AUZAT - FRANCE SIRET: 489 749 150 00020



